



**Légende :**

- U : Zone urbaine
- Uép : zone urbaine destinée aux équipements publics
- IAU : zone à urbaniser
- ZAU : secteur à urbaniser à long terme
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- A-s : Zone agricole destinée à la pratique du ski
- N-s : zone naturelle destinée à la pratique du ski
  
- **Éléments informés du PLU**
- Permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre
  
- Règlements particuliers**
- Ⓜ Élément bâti patrimonial
- Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé (ER)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiment d'estive
- ★ Bâtiment d'élevage
- zh Zone humide
- ra Restaurant d'altitude
- MCAI secteur de taille et de capacité d'accueil limités
- Périmètre de protection des captages d'eau potable
- Corridor écologique
- Limite de la bande de classement sonore (100 m de l'axe de la RD1212)
  
- Prise en compte des risques naturels**
- Secteur à risque fort du PZ
- Secteur à risque moyen du PZ
- Secteur à risque faible PZ

**NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE**  
 DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**PLAN DE ZONAGE**



Échelle 1/2.500<sup>e</sup>

Monsieur le Maire  
Philippe MOLLIER

**4.1.2 - SECTEUR CHEF-LIEU ET CHELOU**

PROJET ARRÊTÉ  
par délibération du Conseil Municipal du :  
05 février 2020

PROJET APPROUVÉ  
par délibération du Conseil Municipal du :  
05 février 2020

Vincent BIAYS - urbanisme - 73000 Chambéry  
Tel : 04.80.01.62.51

